

Questions orales

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, encore une fois, le député me fait des recommandations qui contredisent celles de son collègue, l'ancien ministre des Postes, le député de Papi-neau, selon lequel il importe d'éviter la moindre ingérence politique dans la gestion de la Société des postes.

La Loi sur la société canadienne des postes, adoptée en 1981, avait pour objet de permettre à la société de prendre des décisions sans risquer la sorte d'ingérence politique que recommande à présent notre collègue. Même si je n'estime pas que la liste du député représente des faits réels, je saisisrai néanmoins la Société de ses doléances.

[Français]

LES RECOMMANDATIONS D'UN COMITÉ DE LA CHAMBRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore au même ministre. J'aimerais savoir s'il prendra en main sa responsabilité comme ministre responsable de la Société canadienne des postes et j'aimerais savoir quand la Société va donner suite à la recommandation du comité de cette Chambre qui disait, et je cite:

a) qu'aucun bureau de poste rural ne soit fermé et qu'aucun service postal ne soit modifié sans véritable consultation et sans l'approbation de la collectivité touchée;

Quand allez-vous mettre en application cette politique?

• (1440)

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je ne sais pas si le député était absent de la Chambre à ce moment-là ou s'il n'a pas vérifié le compte rendu. On a répondu entièrement au rapport de ce comité. Le rapport a été déposé à la Chambre. Je suggère au député de le lire.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LES ESSAIS DES MISSILES DE CROISIÈRE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très hon. premier ministre. Le premier ministre sait certainement que beaucoup de Canadiens sont consternés que le Canada continue à essayer les missiles de croisière et ils le sont encore plus qu'on les avertisse si peu de temps d'avance de ces essais. Le prochain essai aura lieu demain.

Je veux demander ceci au premier ministre. Pourquoi le Canada continue-t-il à essayer les missiles de croisière, étant donné qu'il y a eu des progrès? Quand le gouvernement reviendra-t-il à la politique qu'il a déjà énoncée selon laquelle le Canada cesserait d'essayer les missiles de croisière si les négociations sur le désarmement progressaient?

L'hon. Pat Carney (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je voudrais dire au député

que l'essai des missiles de croisière n'a jamais été lié au progrès des négociations sur la réduction des forces nucléaires de portée intermédiaire en Europe. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a déjà dit.

Je tiens à dire aussi que l'essai qui se déroulera demain est parfaitement conforme à l'accord.

LA FIN POSSIBLE DES ESSAIS—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ce n'est pas ce que le gouvernement pensait auparavant. Ce n'est pas ce qu'il avait fait croire aux Canadiens.

Je dois donc poser la question suivante au gouvernement, et j'espère que le premier ministre y répondra. A quelles conditions le gouvernement canadien acceptera-t-il de mettre fin aux essais du missile de croisière? Ou changera-t-il toujours les conditions auxquelles le Canada y mettra fin?

L'hon. Pat Carney (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Tout d'abord, monsieur le Président, les essais actuels sont tout à fait compatibles avec la politique suivie jusqu'ici et ne représentent aucun changement de politique entre notre gouvernement et nos prédécesseurs.

Pour répondre à la question du député, je répéterais ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a dit la semaine dernière, à savoir que si nous avons réussi à amener les Soviétiques à la table des négociations, c'est notamment parce qu'ils savaient qu'il était impossible de diviser l'Alliance. Nous trouvons important que les engagements pris par l'Alliance soient respectés si nous voulons continuer à faire des progrès dans la voie du contrôle des armements. Telle est la position du gouvernement.

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT CESSE D'AUTORISER LES ESSAIS

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle porte sur la décision du gouvernement d'autoriser le gouvernement américain à effectuer demain au Canada de nouveaux essais du missile de croisière. Hier, à Bruxelles, le secrétaire américain des Affaires étrangères a déclaré qu'un accord sur les forces nucléaires de portée intermédiaire serait signé par les deux superpuissances, qu'il y ait ou non un sommet.

Étant donné que la décision prise en 1983 par le Canada d'autoriser des essais du missile était liée à notre collaboration avec l'alliance de l'OTAN en vue d'obtenir que les Russes retirent les SS-20 de l'Europe de l'Est, pourquoi le gouvernement persiste-t-il à refuser d'admettre ce lien? Pourquoi ne dit-il pas simplement au gouvernement des États-Unis qu'il ne veut plus qu'on procède aux essais du missile de croisière dans notre pays?

L'hon. Pat Carney (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, à mon avis, il est curieux que ce genre de remarque émane de ce côté-là de la Chambre, puisque nous respectons un accord signé par un gouvernement libéral.